



Elle est à déposer impérativement minimum 1 mois avant la manifestation.

Mail :

Nombre de participants estimés :

*Autre :

Le service animation vous indiquera la réponse à votre demande de réservation par retour de mail

Besoins matériels et logistiques

Matériel

Rack de chaises (100 *3)

Rack de tables (13 tables X 3)

Les clés des racks sont à récupérer auprès des services techniques municipaux

Heure d'extinction éclairage public souhaité :

Besoin logistique (aide technique des services municipaux) : oui non

Préciser le besoin

.....

.....

.....

Bac à déchets : oui non

Type de bacs souhaités	Quantité disponible	Quantité souhaité
Bacs ordures ménagères 120 litres	3	
Bacs tri sélectif 120 litres	3	
Bacs biodéchets 120 litres	3	

L'organisateur est responsable de la gestion des déchets pendant la manifestation ainsi que de l'élimination des déchets produits. Dans une démarche éco-responsable, nous encourageons le tri des déchets sur les manifestations.

Autres besoins - Préciser

.....

.....

Besoins d'arrêtés municipaux :

*Circulation, stationnement : oui non

formulaire à télécharger sur le site de la commune et à transmettre en mairie au moins 15 jours avant la manifestation

*Buvette : oui non

formulaire à télécharger sur le site de la commune et à transmettre en mairie au moins 15 jours avant la manifestation

Besoins en communication :

Affiches pour panneaux municipaux : oui non

(10 photocopies A4couleurs)

Affiches pour commerçants : oui non

(10 photocopies A4couleurs)

Le service animation se charge de la publication sur le Site, le Facebook de la commune, illiwap et le panneau lumineux ainsi que de l'affichage dans les panneaux municipaux

Tout autre besoin en communication sera à la charge de l'organisateur

L'affiche est à transmettre 1 mois avant la manifestation.

L'organisateur atteste avoir contracté une assurance couvrant les risques sur les dommages aux biens et la responsabilité civile.

L'organisateur s'engage à se conformer à la réglementation des salles.

Date :

Signature du représentant de l'association